

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2026_002

OBJET :

COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC
MARCHES PUBLICS

*Marché "entretien des
espaces verts en gestion
différenciée sur le
territoire de Pévèle
Carembault" -
autorisation donnée au
Président de signer le
marché*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 26

Procurations : 6

Nombre de votants : 32

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Marie CIETERS
Bernadette SION, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Ludovic ROHART, procuration à Didier DALLOY
José DUHAMEL, procuration à Pascal FROMONT
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Christophe THIEBAUT, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 9 février 2026

Délibération BC_2026_002

COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -

BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**MARCHES PUBLICS*****Marché "entretien des espaces verts en gestion différenciée sur le territoire de Pévèle Carembault" - autorisation donnée au Président de signer le marché***

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CC 2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil communautaire au Bureau communautaire

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14,

Vu la publication au BOAMP (avis n°25-139903) et au JOUE (avis n°852905-2025) de l'avis d'appel public à concurrence relatif au marché d'entretien des espaces verts en gestion différenciée sur le territoire de Pévèle Carembault, ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublic596280.fr>,

Vu l'avis de la Commission appel d'offres lors de sa séance du 3 février 2026.

Le présent marché d'entretien des espaces verts en gestion différenciée sur le territoire de Pévèle Carembault a été lancé selon une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le marché est alloté comme suit, chaque lot prenant la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum :

- Lot n°1 - Entretien de la zone Sud, Sud-Est

Sites concernés :

- Parc d'Activités des Houssières : Beuvry La Forêt ;
- Parc d'Activités des Hauts Champs : Coutiches ;
- Parc d'Activités de l'Europe : Orchies ;
- Parc d'Activités de la carrière dorée : Orchies ;
- Parc d'Activités du Pont d'Or : Bachy ;
- PACBO : Orchies ;
- Pévèle Aréna : Orchies.

Montant minimum annuel : 20 000 € HT

Montant maximum annuel : 100 000 € HT

- Lot n°2 - Entretien de la zone Ouest

Sites concernés :

- Parc d'Activités du Carembault : Camphin en Carembault ;
- Parc d'Activités de Phalempin ;
- Zone industrielle de Gondecourt ;
- Zone artisanale de Gondecourt ;
- Parc d'Activités du Bois Dion : Ostricourt

Montant minimum annuel : 10 000 € HT

Montant maximum annuel : 60 000 € HT

- Lot n°3 - Entretien de la zone Nord

Sites concernés :

- Innova'Park : Cysoing ;
- Parc de la Planque I : Pont-à-Marque ;

- Parc d'Activités des Marlières : Avelin (à partir d'avril 2028) ;
- Parc d'Activités de la Broye : Ennevelin (à partir de septembre 2027) ;
- Parc d'Activités du Moulin : Ennevelin (à partir d'avril 2027) ;
- Parc d'Activités du Moulin d'eau : Genech ;
- Parc d'Activités de la Croisette : Cappelle-en-Pévèle ;
- Parc d'Activités de Maraiche : Wannehain.

Montant minimum annuel : 20 000 € HT

Montant maximum annuel : 120 000 € HT

- Lot n° 4 - Entretien des pôles d'échange, des aires de covoiturage et autres

Sites concernés :

- Pôle d'échange d'Orchies ;
- Pôle d'échange de Templeuve-en-Pévèle
- Pôle d'échange d'Ostricourt ;
- Pôle d'échange de Phalempin ;
- Aire de covoiturage de la Croisette : Templeuve-en-Pévèle ;
- Aire de covoiturage d'Orchies ;
- Voie verte : Cappelle-en-Pévèle ;
- Voies vertes : Templeuve en Pévèle ;
- Terrabundo : Ennevelin ;
- Le chant de l'eau : Templeuve-en-Pévèle.

Montant minimum annuel : 40 000 € HT

Montant maximum annuel : 150 000 € HT

Le marché est donc traité à prix unitaires.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter du 23/04/2026.

Le marché est reconductible tacitement 3 fois, chaque période de reconduction étant de 12 mois, la durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché avec les attributaires suivants :***
 - ***Lot n° 1 - Entretien de la zone Sud, Sud-Est***
Société SAS TERIDEAL - HAUTS DE FRANCE (94528 RUNGIS cedex)
Marché à prix unitaires.
 - ***Lot n° 2 - Entretien de la zone Ouest***
Société FRANCE ENVIRONNEMENT (59710 AVELIN)
Marché à prix unitaires.
 - ***Lot n° 3 - Entretien de la zone Nord***
Société SAS TERIDEAL - HAUTS DE FRANCE (94528 RUNGIS cedex)
Marché à prix unitaires.
 - ***Lot n° 4 - Entretien des pôles d'échange, des aires de covoiturage et autres***
Société SAS TERIDEAL - HAUTS DE FRANCE (94528 RUNGIS cedex)
Marché à prix unitaires.
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce marché.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 11/02/2026

Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme

Le Président,

Luc FOUTY

Signé électroniquement par : Luc FOUTY
Date de signature : 11/02/2026

Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2026_002
Objet :	Marché _entretien des espaces verts en gestion différenciée sur le territoire de Pévèle Carembault_ - autorisation donnée au Président de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20260212-BC_2026_002-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260212-BC_2026_002-DE-1-1_0.xml	text/xml	978 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2026_002.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260212-BC_2026_002-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	201.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 février 2026 à 13h42min17s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 février 2026 à 13h44min18s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	12 février 2026 à 13h44min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 13h44min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 13h44min35s	Reçu par le MI le 2026-02-12